
ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMITÉ D'APPLICATION

Mise à jour: 22 avril 2015

Date : 20–22 avril 2015

Lieu : Busan, République de Corée

Horaire : 9 h - 17 h tous les jours

Président : M. Herminio Tembe, **Vice-président :** M. Hosea Gonza Mbilinyi

1. OUVERTURE DE LA SESSION (Président)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR SESSION (Président)

- 2.1. IOTC-2015-CoC12-01a: Ordre du jour provisoire.
- 2.2. IOTC-2015-CoC12-01b: Ordre du jour provisoire annoté.
- 2.3. IOTC-2015-CoC12-02: Liste provisoire des documents.

3. ADMISSION DES OBSERVATEURS (Président)

Conformément à l'Article VII de l'Accord portant création de la CTOI: 'Observateurs', et la Règle XIII: 'Participation d'observateurs' du règlement intérieur de la CTOI, la liste des Observateurs présents, OAA, membres et membres associés de l'OAA, organisations inter-gouvernementales, organisations non gouvernementales, consultants et experts sera présenté par la président

4. APERÇU DE L'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION DE LA CTOI (Président)

- 4.1. IOTC-2015-CoC12-03_Rev2: Rapport de synthèse sur le niveau d'application.
- 4.2. IOTC-2015-CoC12-04a: Programme régional d'observateurs de la CTOI pour les transbordements en mer – Rapport du Secrétariat.
- 4.3. IOTC-2015-CoC12-04b: Résumé du Programme régional d'observateurs de la CTOI en 2013 – Rapport du contractant.
- 4.4. IOTC-2015-CoC12-05: Rapport sur la mise en œuvre d'une limitation de la capacité de pêche des parties contractantes et des parties coopérantes non contractantes.

5. RAPPORTS NATIONAUX D'IMPLÉMENTATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION (Président)

Conformément à l'article X : Mise en œuvre – de l'Accord de la CTOI :

1. Chaque Membre de la Commission veille à ce que soient prises dans le cadre de sa législation nationale les mesures, y compris l'imposition de sanctions appropriées en cas d'infractions, qui peuvent être nécessaires pour donner effet aux dispositions du présent accord et mettre en œuvre les mesures de conservation et d'aménagement devenues contraignantes en vertu du paragraphe 1 de l'article IX.

2. Chaque Membre de la Commission communique un exposé annuel des mesures qu'il a prises conformément au paragraphe 1 ci-dessus. Cet exposé est adressé au Secrétaire de la Commission au plus tard 60 jours avant la date de la session ordinaire suivante de la Commission

6. EXAMEN DES RAPPORTS D'APPLICATION PAR CPC - (Président)

- 6.1. IOTC-2015-CoC12-CR01 – 35: Revue des Rapports d'application individuels des CPC pour les Mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

- 6.2. Identification des problèmes rencontrés par les CPC dans la mise en œuvre des MCG de la CTOI : information des CPC sur leur état d'application (raisons, problèmes, etc.).
- 6.3. Discussions sur la suite à donner au statut individuel d'application, dont l'identification d'opportunités pour aider à améliorer le niveau de mise en œuvre des MCG (processus en inter-session, et discussion du Comité d'application en 2016).
- 7. EXAMEN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLICITE DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI.** (Président)
- 7.1. IOTC–2015– CoC12–08a_Rev4: Informations complémentaires pour les discussions du point 7 de l'ordre du jour du Comité d'application.
- 7.2. IOTC-2015-CoC12-8b: Déclaration des navires en transit dans les eaux du Royaume-Uni (Territoire) enfreignant potentiellement les mesures de conservation et de gestion de la CTOI - *préparé par le Royaume-Uni (Territoire)*.
- 7.3. IOTC–2015– CoC12–08c: Rapport de synthèse sur les infractions présumées observées dans le cadre du Programme régional d'observateurs (ROP).
- 7.4. IOTC-2015-CoC12-08c Add_1: Identification des infractions répétées dans le cadre du Programme régional d'observateurs (ROP).
- 8. EXAMEN DE LA LISTE PROVISOIRE DES NAVIRES INN ET DES INFORMATIONS SOUMISES PAR LES CPC RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLICITE DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI – RES.11/03** (Président)
- 8.1. IOTC–2015– CoC12–07: Concernant la liste CTOI de navires INN Provisoire.
- 8.2. IOTC–2015– CoC12–07 Add_1: Information additionnelle concernant la liste CTOI de navires INN Provisoire
- 8.3. IOTC–2015– CoC12–07 Add_2: Information additionnelle concernant la liste CTOI de navires INN Provisoire
- 9. EXAMEN DES PLANS DE GESTION DES DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DE POISSON (DCP)**
- 9.1 IOTC-2015-CoC12-12: Recueil des plans de gestion des dispositifs de concentration de poisson (DCP)
- 10. MISE À JOUR SUR LES PROGRÈS RELATIFS À L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES** (Président)
- 10.1 IOTC–2015– CoC12–06_Rev1: Mise à jour des progrès concernant l'évaluation des performances (Résolution 09/01) (Président).
- 11. EXAMEN DES PROBLEMES D'APPLICATION NON RESOLUS SOULEVES PAR LES CPC LORS DE LA 18^{ième} SESSION DE LA COMMISSION, OU NOUVEAUX PROBLEMES D'APPLICATION** (Président)
- 11.1 IOTC-2015-CoC12-10 - Examen des problèmes d'application non résolus soulevés par les CPC lors de la 18^{ième} Session.
- 12. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MISE EN ŒUVRE PAR LE SECRETARIAT EN APPUI AUX CPC** (Président)
- 12.1 IOTC–2015– CoC12–09_Rev1: Rapport de synthèse sur les activités de renforcement des capacités (Président).
- 13. EXAMEN DES DEMANDES D'ACCESSION AU STATUT DE PARTIE COOPÉRANTE NON-CONTRACTANTE** (Président)
- 13.1 IOTC–2015– CoC12– CNCP01: Demande de statut de Partie coopérante non-Contractante du Sénégal.

13.2 IOTC–2015– CoC12– CNCP02 : Demande de statut de Partie coopérante non-Contractante du Bangladesh.

13.3 IOTC–2015– CoC12– CNCP02 : Demande de statut de Partie coopérante non-Contractante de Djibouti.

13.4 IOTC–2015– CoC12– CNCP02 : Demande de statut de Partie coopérante non-Contractante du Libéria

14. AUTRES QUESTIONS (Président)

14.1 IOTC–2015–CoC12-Inf02 : Comment faire progresser les questions d’application.

24.1 Date et lieu de la treizième session du Comité d’application.

14.2 Election du Président et du Vice-président du Comité d’application pour la prochaine *biennale* (Président et Vice-président).

15. ADOPTION DU RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMITÉ D’APPLICATION
(Président)